

Lettre du 07 Avril 2022

**Lettre ouverte à Madame la candidate, Monsieur le candidat à la Présidence de la République,  
au sujet de l'évaluation permanente**

*Madame la candidate, monsieur le candidat à la Présidence de la République,*

**Indépendance et Direction** s'est, dès sa création, affirmé comme un syndicat indépendant de tous partis politiques, comme ce devrait être le rôle de toute organisation représentante de personnels.

C'est pourquoi, à la veille du premier tour des élections présidentielles, **Indépendance et Direction**, syndicat représentatif des adjoint(e)s des lycées et collèges, des Principaux, Principales, et des Proviseur(e)s a décidé de vous écrire en tant que candidat(e) à l'élection pour vous exposer les principales revendications que nous défendons au nom des collègues que nous représentons. Cette nécessité nous semble d'autant plus criante qu'un vrai débat sur l'École a cruellement fait défaut dans cette campagne électorale.

L'un des sujets qui préoccupe les personnels de direction, et sur lequel les avancées se sont montrées insuffisantes ces dernières années, concerne l'évaluation permanente.

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance du système éducatif, le ministère de l'Éducation Nationale a multiplié, depuis 5 ans, les évaluations à tous les niveaux : évaluation des établissements du second degré, protocoles d'évaluation du baccalauréat et, plus récemment, évaluations annuelles des personnels de direction ...

Inscrites dans des logiques managériales et gestionnaires de mise en œuvre des politiques publiques, ces évaluations se font le plus souvent au détriment de l'action et de la réalisation des missions des personnels de direction.

L'annonce d'un retour à des heures de mathématiques dans le tronc commun des enseignements montre bien que les conséquences de la réforme du lycée n'ont pas été suffisamment anticipées.

De la même manière, s'attaquer à une énième réforme du collège, sans avoir évalué celle de 2016, censée le redynamiser et améliorer l'égalité des chances, ne manquera pas de bouleverser un équilibre péniblement obtenu ni d'épuiser les personnels de direction responsables de sa mise en application.

C'est pourquoi, avant de changer les procédures, les outils et les dispositifs, **Indépendance et Direction** suggère de procéder d'abord à l'évaluation des réformes précédemment déclinées.

**Indépendance et Direction**